

VOYAGEURS DU MONDE

LE SPÉCIALISTE DU VOYAGE SUR MESURE ET DU VOYAGE D'AVEVENTURE

Voyageurs
DU MONDE

COMPTOIR
DES VOTAGES

déserts
VOYAGES À L'INFINI



TA TERRES
D'AVEVENTURE
LES VOYAGES À PROBIT

GRAND NORD
GRAND LARGE
LES VOYAGES POLAIRES

Voyageurs du Monde
S.A. au capital social de 3.691.510 euros
Siège social : 55 rue Sainte-Anne
75002 – PARIS
R.C.S. Paris 315 459 016

Le 17 juin 2009

COMMUNIQUE

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire s'est réunie le 15 juin 2009 avec 48 actionnaires présents, représentés, ayant voté par correspondance ou donné pouvoir au Président, possédant 3.028.203 actions sur un total de 3.670.759 actions ayant le droit de vote, soit un quorum de 82,49% et 5.700.395 voix.

Les actionnaires ont approuvé les 14 résolutions soumises au vote de l'assemblée générale ordinaire et notamment la distribution d'un dividende de 0,90€ par action dont la mise en paiement interviendra à compter du 22 juin 2009 et 2 résolutions sur les 4 résolutions soumises au vote de l'assemblée générale extraordinaire, selon le détail ci-dessous. Les actions des actionnaires intéressés par les résolutions 4 à 7 n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum de ces résolutions.

La Société n'avait pas reçu de questions écrites d'actionnaires à la date du 9 juin 2009 (4^{ème} jour ouvré précédent la date de l'assemblée – article R 225-84 du Code de commerce) et aucun amendement aux résolutions proposées à l'assemblée ou nouvelles résolutions n'ont été sollicités par les actionnaires au cours de l'assemblée.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<i>A titre ordinaire:</i>			
PREMIERE RESOLUTION <i>(Approbation des comptes annuels)</i>	5.700.395	0	0
DEUXIEME RESOLUTION <i>(Approbation des comptes consolidés)</i>	5.700.395	0	0
TROISIEME RESOLUTION <i>(Affectation du résultat)</i>	5.700.395	0	0
QUATRIEME RESOLUTION <i>(Approbation d'une convention visée à l'article L 225-38 du Code de commerce, portant conclusion d'un avenant n°3 à la convention d'utilisation et de promotion de la marque Voyageurs du monde entre la Société et la société Livres et Objets du Monde, autorisée par le Conseil du 26 juin 2006)</i>	5.700.381	15.300	0
CINQUIEME RESOLUTION <i>(Approbation d'une convention visée à l'article L 225-38 du Code de commerce, portant acquisition de la marque française « La Flâneuse du Nil » entre la Société et la société AVANTAGE., autorisée par le Conseil du 15</i>	1.266.317	0	0

octobre 2008)			
SIXIEME RESOLUTION <i>(Approbation d'une convention visée à l'article L 225-38 du Code de commerce, portant acquisition de la marque internationale désignant l'Egypte n°888 656 « La Flâneuse du Nil » entre la Société et la société AVANTAGE, autorisée par le Conseil du 15 octobre 2008)</i>	1.266.315	2	0
SEPTIEME RESOLUTION <i>(Approbation d'une convention visée à l'article L 225-38 du Code de commerce, portant conclusion d'un avenant n°10 au contrat de direction générale signé le 22.12.1999 entre la Société et la société AVANTAGE, autorisée par le Conseil du 16 décembre 1999)</i>	1.251.015	15.302	0
HUITIEME RESOLUTION <i>(Jetons de présence)</i>	5.700.395	0	0
NEUVIEME RESOLUTION <i>(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jacques MAILLOT)</i>	5.700.395	0	0
DIXIEME RESOLUTION <i>(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Lionel HABASQUE)</i>	5.700.393	2	0
ONZIEME RESOLUTION <i>(Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet ADG International)</i>	5.700.395	0	0
DOUZIEME RESOLUTION <i>(Nomination de Monsieur Albert ZARAGOCI, en qualité de commissaire aux comptes suppléant)</i>	5.700.393	2	0
TREIZIEME RESOLUTION <i>(Nomination de Madame Constance BENQUE, en qualité d'administrateur)</i>	5.700.395	0	0
QUATORZIEME RESOLUTION <i>(Pouvoirs pour formalités)</i>	5.700.395	0	0
<i>A titre extraordinaire:</i>			
QUINZIEME RESOLUTION <i>(Délégation de compétence à accorder au Conseil d'administration en vue de permettre la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 à L 3332-24 nouveaux du Code du Travail)</i>	317.398	5.382.993	4
SEIZIEME RESOLUTION <i>(Mise en œuvre de la délégation)</i>	1.018.918	4.681.477	0
DIX-SEPTIEME RESOLUTION <i>(Délégation de compétence à accorder au Conseil d'administration en vue de permettre à la Société</i>	5.538.506	161.889	0

<i>d'opérer un programme de rachat de ses propres actions, en application de l'article L 225-209-1 du Code de commerce)</i>			
DIX-HUITIEME <i>(Pouvoirs pour formalités)</i>	5.700.395	0	0

Voyageurs du Monde S.A. est admise aux négociations sur Alternext d'Euronext Paris S.A.
Code ISIN : FR0004045847
Mnémonique : ALVDM

Contacts :

Voyageurs du Monde : Lionel Habasque, Directeur général délégué
T : 01 53 73 76 71 – M : lhabasque@terdav.com
Alain Capestan, Directeur général délégué
T : 01 42 86 16 54 – M : acapestan@vdm.com
Shan : Laetitia Baudon
T°: 01 44 50 58 79 - M : laetitia.baudon@shan.fr